



**ÉCOLE DU PERCE-NEIGE, PONT-ROUGE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Séance ordinaire de l'assemblée générale de l'école du Perce-Neige dûment convoquée et tenue à Pont-Rouge, le 19 septembre 2023, à 19 h, au pavillon St-Charles.

1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES DE LA DIRECTION

Monsieur Sébastien Gilbert, directeur de l'école, souhaite la bienvenue aux parents présents. Il présente M^{me} Geneviève Pagé, M^{me} Ann-Mélanie Matte, directrices adjointes ainsi que M. Benoit Leclerc, directeur adjoint.

2. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Sébastien Gilbert et appuyé par monsieur Mathieu Bisson que M^{me} Valérie Lefort agisse à titre de secrétaire pour la rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Sébastien Gilbert qu'il agisse à titre de président d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Sébastien Gilbert fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté est proposée par monsieur Mathieu Bisson et secondée par monsieur David Mikolajczak.

5. ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 SEPTEMBRE 2022

Il est proposé par madame Marie-Claude Juneau-Paquet et secondé par monsieur Mathieu Bisson que le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 septembre 2022 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. EXPLICATION DE LA DÉMARCHE À SUIVRE ET ÉLECTION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DES PARENTS SUBSTITUTS (2)

Monsieur Sébastien Gilbert explique les différentes catégories de personnes siégeant au conseil d'établissement de l'école. Il y a 4 parents sortant du conseil d'établissement de 2022-2023.

Monsieur Gilbert explique les différents sujets discutés annuellement lors des rencontres du conseil d'établissement, de même que le rôle des membres y siégeant.

Monsieur Gilbert rappelle aux gens que les personnes intéressées à siéger au conseil d'établissement et qui sont présentes à la rencontre peuvent se nommer elles-mêmes, si personne ne les propose pendant la période de mise en candidature. De plus, il explique aux gens présents la procédure d'élection suivante:

Procédure d'élection

- a) *Sur proposition, nous recevons toutes les candidatures l'une après l'autre;*
- b) *À la fin de cet exercice, nous demandons aux personnes proposées si ces dernières souhaitent poser leur candidature, et ce, en commençant par les dernières propositions;*
- c) *Présentation de chaque personne mise en candidature, s'il y a plus de candidats que de postes à combler;*
- d) *Vote*

Personne proposée	Proposée par	Appuyée par	Accepté	Refusé
Josianne Gingras	Josianne Gingras	À l'unanimité	X	
Geneviève Couture	Geneviève Couture	À l'unanimité	X	
Joanye Girard	Simon Robitaille (conjoint)	À l'unanimité	X	
Geneviève Blouin	Geneviève Blouin	À l'unanimité	X	
Valérie Boulay-Pelletier	Valérie Boulay-Pelletier	À l'unanimité	X	
Laurie Gingras	Laurie Gingras	À l'unanimité	X	
Gontran François	Gontran François	À l'unanimité	X	

Nomination des scrutateurs : madame Ann-Mélanie Matte, madame Geneviève Pagé et monsieur Benoît Leclerc

Parents élus

- Josiane Gingras
- Geneviève Couture
- Joanye Girard
- Laurie Gingras

Parents substitués élus

- Geneviève Blouin
- Valérie Boulay-Pelletier

7. PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La première rencontre du conseil d'établissement de l'année scolaire 2023-2024 se déroulera immédiatement après l'Assemblée générale.

8. ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS

Étant donné un nombre très élevé de parents disponibles lors de différents événements requérant des bénévoles, monsieur Gilbert suggère de ne pas avoir un O.P.P. à l'école cette année, tout comme les années précédentes, et de poursuivre avec le système de recrutement de bénévoles actuel.

Madame Marie-Claude Juneau-Paquet en fait la proposition et monsieur David Mikolajczak la seconde.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DU CSS

Monsieur Mathieu Bisson se propose afin d'être le représentant de l'école du Perce-Neige au sein du comité de parents du CSS.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. COMITÉ EHDAA

Monsieur Gilbert informe les personnes présentes que si des parents d'un élève bénéficiant d'un plan d'intervention souhaitent siéger au comité EHDAA du Centre de services scolaire de Portneuf en 2023-2024, que celui-ci est à la recherche de candidats. Les formulaires sont à remettre au plus tard le 30 septembre.

11. MOT DE LA DIRECTION

Monsieur Sébastien Gilbert informe les parents présents que ce sont 975 élèves qui fréquentent l'école du Perce-Neige en 2023-2024. Le nombre d'élèves est stable depuis l'année dernière. Le ministère prévoit que plus de 1 100 élèves fréquenteront l'école du Perce-Neige d'ici 4 ans.

Il avise les parents qu'une quatrième classe TSA a vu le jour cette année au pavillon Perce-Neige et que la classe langage a déménagé à l'école primaire de la Saumonière.

De plus, il informe les parents que l'équipe-école travaille à l'actualisation du projet éducatif. Les travaux se termineront d'ici le mois de décembre.

Finalement, madame Ann-Mélanie Matte annonce que les classes extérieures sont prêtes et qu'ils les inaugureront très bientôt.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS ET/OU SUGGESTIONS

Monsieur Simon Robitaille souhaite savoir quelle est la mission de la classe langage. M. Sébastien explique que cette classe vise une clientèle avec une certaine problématique au niveau langagier et qu'un suivi serré est fait par l'orthophoniste.

Madame Josianne Gingras se demande où iront les 1 100 élèves prévus dans 4 ans. M. Sébastien répond que le CSS est au fait de ces prévisions et qu'ils ont des pistes de solutions.

Finalement, monsieur Cédric Boivin suggère que les parents puissent entrer à l'intérieur de l'école lorsque vient le temps d'aller chercher un enfant au service de garde. M^{me} Geneviève Pagé l'informe qu'ils sont à mettre des choses en place pour renforcer l'efficacité et la sécurité.

13. TIRAGE

Afin d'encourager les parents à se présenter à l'assemblée générale, la direction a organisé le tirage des frais scolaire parmi les parents présents. Madame Geneviève Couture fut l'heureuse gagnante de ce tirage.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'Assemblée est proposée par monsieur Mathieu Bisson et appuyée par madame Laurie Gingras. Il est 20 h.